

Informations de base	
2024/2857(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les cas d'Ouïghours injustement emprisonnés en Chine, notamment Ilham Tohti et Gulshan Abbas	
Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Chine	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
09/10/2024	Débat en plénière		
10/10/2024	Décision du Parlement	T10-0019/2024	Résumé
10/10/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2857(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2 Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0101/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0114/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0115/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0116/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0117/2024	07/10/2024	
Proposition de résolution		B10-0118/2024	07/10/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0019/2024	10/10/2024	Résumé

Résolution sur les cas d'Ouïghours injustement emprisonnés en Chine, notamment Ilham Tohti et Gulshan Abbas

2024/2857(RSP) - 10/10/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 540 voix pour, 23 contre et 47 abstentions une résolution sur les cas d'Ouïghours injustement emprisonnés en Chine, notamment Ilham Tohti et Gulshan Abbas.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE, députés.

En 2014, Ilham Tohti a été condamné à la réclusion à perpétuité pour des motifs politiques de «séparatisme». Il a œuvré à la promotion du dialogue entre les Ouïghours et les Chinois han et il a reçu le prix Sakharov 2019. Gulshan Abbas purge quant à lui une peine de vingt ans pour des accusations fallacieuses de terrorisme liées aux activités de sa sœur, défenseuse des droits de l'homme des Ouïghours persécutés en République populaire de Chine.

Le Parlement a condamné fermement les violations par la République populaire de Chine des droits de l'homme des Ouïghours et de la population au Tibet, à Hong Kong, à Macao et en Chine continentale. Il a prié instamment la Chine de libérer immédiatement et sans condition Ilham Tohti et Gulshan Abbas, ainsi que les personnes détenues arbitrairement en Chine, de garantir leur accès aux soins médicaux et à des avocats et de garantir le droit de visite de leur famille. Il a demandé à l'Union et aux États membres d'exercer des pressions à cet égard lors de tous les contacts de haut niveau.

L'Union et les États membres sont invités à adopter des **sanctions** supplémentaires à l'encontre des hauts fonctionnaires et des entités impliqués dans des violations des droits de l'homme en Chine.

Le Parlement a demandé aux autorités chinoises de **mettre un terme à leur répression et à leur ciblage à l'encontre des Ouïghours** au moyen de politiques abusives, y compris la surveillance intense, le travail forcé, la stérilisation, les mesures de prévention des naissances et la destruction de l'identité ouïghoure, qui constituent des crimes contre l'humanité et un risque grave de génocide. Il a demandé la fermeture de tous les camps d'internement.

Tout en déplorant le manque d'engagement de la Chine en faveur du dialogue sur les droits de l'homme et l'absence de résultats, le Parlement a demandé aux États membres de lutter contre la répression transnationale des dissidents chinois et des Ouïghours sur leur territoire et de poursuivre les personnes responsables.